

La ponctuation après les subordonnants et coordonnants

Virgule ou non après un connecteur ?



Quand on écrit, pour relier des propositions qui se suivent, on peut utiliser des connecteurs. Ce sont soit des mots simples, soit des locutions faites de plusieurs mots. La question est de savoir comment ponctuer les phrases ainsi obtenues.

La ponctuation varie selon le type de connecteur, même s'ils sont de même sens. Ici, on se concentre sur la ponctuation qui suit le connecteur.

Pour savoir s'il est possible d'utiliser une virgule après un connecteur, vous pouvez :

- Regarder si ce connecteur peut être déplacé à côté du verbe :
 - Si c'est le cas, ce connecteur est suffisamment déplaçable pour être isolable : à ce titre, il tend à être suivi par une virgule quand il est en début de phrase.
→ C'est le cas des adverbes, comme *en effet*, mais aussi du mot *donc*.

À NOTER :

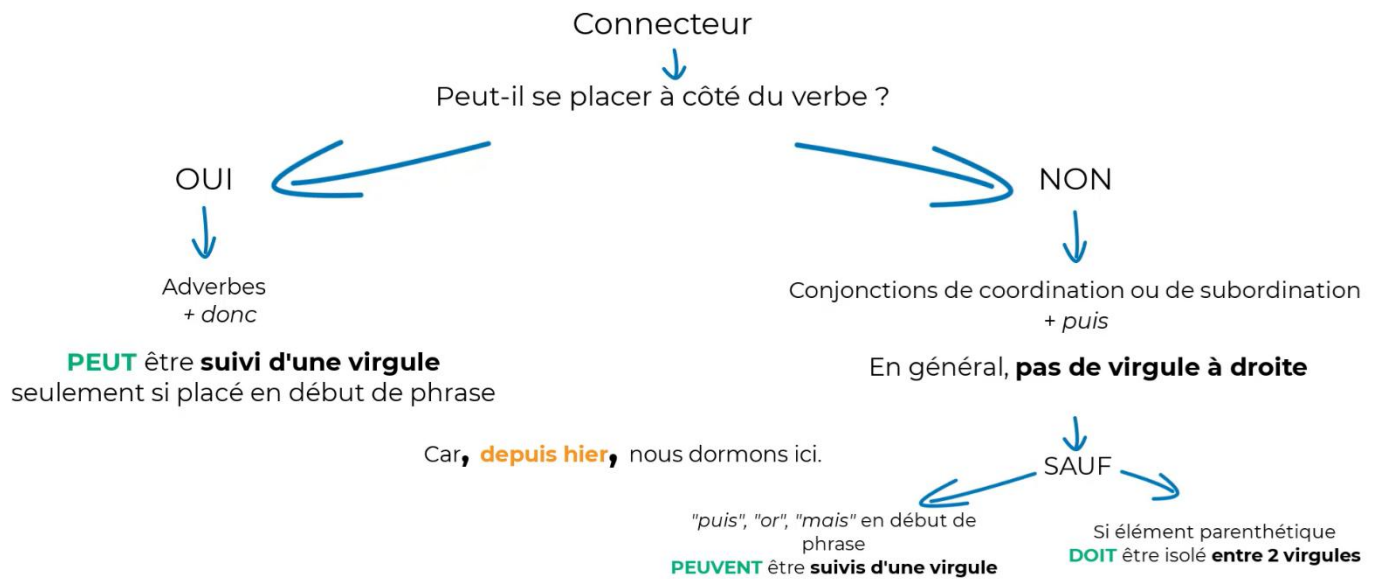
Cette virgule n'est cependant pas obligatoire : chacun pourra choisir ou pas de l'utiliser, selon qu'il veut ou non marquer explicitement les ruptures dans l'enchaînement de sa phrase.

- Si le connecteur ne peut pas se placer à côté du verbe, on a affaire à des mots ou locutions qui doivent être en début de proposition.
→ Cela concerne les conjonctions) dont c'est la fonction ;
mais aussi le mot *puis*

La plupart de ces mots ne peuvent pas être isolés par une virgule.

⇒ Seuls 3 d'entre eux, *puis*, *or* et *mais*, peuvent éventuellement être isolés par une virgule mais seulement en début de phrase.

⇒ Et sauf lorsque l'on veut ajouter un élément parenthétique, qu'il faut alors isoler, en l'occurrence par deux virgules, l'une au début, l'autre à la fin.



Par exemple :

La colonisation continua encore quelques années, **mais**, / Ø le fonctionnement des sociétés coloniales fut ébranlé **dès lors que**, / Ø des anciens esclaves exigeaient un salaire pour leurs années de travail.

Ici, pour savoir s'il faut une virgule après « mais », on regarde si le connecteur peut être déplacé à côté du verbe : « *le fonctionnement des sociétés coloniales fut ~~mais ébranlé~~...* »

→ Le déplacement n'est pas possible, il s'agit d'une conjonction qui ne peut pas être suivie d'une virgule, en tous les cas hors du début de phrase.

Pour « dès lors que », on essaye également de le déplacer à côté du verbe : « *d'anciens esclaves exigèrent ~~dès lors que~~ un salaire...* »

→ Le déplacement n'est pas possible, il s'agit donc d'une conjonction qui ne peut pas être suivie d'une virgule

On écrira donc :

La colonisation continua encore quelques années, mais Ø le fonctionnement des sociétés coloniales fut ébranlé dès lors que Ø d'anciens esclaves exigèrent un salaire pour leurs années de travail.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si un connecteur doit être suivi d'une virgule ou non, vous pouvez essayer de le déplacer à côté du verbe de la proposition qu'il introduit. Si le terme est déplaçable, il peut être suivi d'une virgule. Sinon, il ne peut pas être suivi d'une virgule, sauf pour « puis, or, mais » qui, en début de phrase, peuvent

être isolés, et sauf s'il est nécessaire d'isoler des termes dans la phrase, par des virgules parenthétiques.